



CA du Pays Basque (Siren : 200067106)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Bayonne
Arrondissement	Bayonne
Département	Pyrénées-Atlantiques
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/07/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-René ETCHEGARAY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	15, AVENUE FOCH
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	64100 Bayonne
Téléphone	05 59 44 72 72
Fax	
Courriel	cabinetpresident@agglo-bab.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	315 349
-----------------------------	---------

Densité moyenne

105,16

Périmètre

Nombre total de communes membres : 158

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
64	Ahaxe-Alciette-Bascassan (216400085)	287
64	Ahetze (216400093)	2 152
64	Aïcirits-Camou-Suhast (216400101)	688
64	Aincille (216400119)	111
64	Ainharp (216400127)	145
64	Ainhice-Mongelos (216400135)	171
64	Ainhoa (216400143)	677
64	Alçay-Alçabéhéty-Sunharette (216400150)	233
64	Aldudes (216400168)	323
64	Alos-Sibas-Abense (216400176)	321
64	Amendeuix-Oneix (216400184)	457
64	Amorots-Succos (216400192)	237
64	Anglet (216400242)	39 995
64	Anhau (216400267)	403
64	Arancou (216405878)	157
64	Arbérats-Sillègue (216400341)	271
64	Arbonne (216400358)	2 215
64	Arbouet-Sussaute (216400366)	315
64	Arcangues (216400382)	3 225
64	Arhansus (216400457)	74
64	Armendarits (216400465)	412
64	Arnéguy (216400473)	239
64	Aroue-Ithorots-Olhaiby (216400499)	247
64	Arrast-Larrebieu (216400507)	96
64	Arraute-Charritte (216400515)	391
64	Ascain (216400655)	4 326
64	Ascarat (216400663)	327
64	Aussurucq (216400812)	250
64	Ayherre (216400861)	1 063
64	Banca (216400929)	348
64	Barcus (216400937)	656
64	Bardos (216400945)	1 874
64	Bassussarry (216401000)	3 212
64	Bayonne (216401026)	51 943
64	Béguios (216401059)	260
64	Béhasque-Lapiste (216401067)	512
64	Béhorléguy (216401075)	77
64	Bergouey-Viellenave (216401133)	119
64	Berrogain-Laruns (216401158)	233
64	Beyrie-sur-Joyeuse (216401208)	525

64	Biarritz (216401224)	25 518
64	Bidache (216401232)	1 406
64	Bidarray (216401240)	701
64	Bidart (216401257)	6 729
64	Biriatou (216401307)	1 243
64	Bonloc (216401349)	372
64	Boucau (216401406)	8 359
64	Brisous (216401471)	2 782
64	Bunus (216401505)	131
64	Bussunarits-Sarrasquette (216401547)	204
64	Bustince-Iriberry (216401554)	90
64	Cambo-les-Bains (216401604)	6 763
64	Came (216401612)	974
64	Camou-Cihigue (216401620)	104
64	Caro (216401661)	204
64	Charritte-de-Bas (216401877)	281
64	Chéraute (216401885)	1 260
64	Ciboure (216401893)	6 477
64	Domezain-Berraute (216402024)	555
64	Espelette (216402131)	2 111
64	Espès-Undurein (216402149)	522
64	Estérençuby (216402180)	355
64	Etcharry (216402214)	135
64	Etchebar (216402222)	76
64	Gabat (216402289)	247
64	Gamarthe (216402297)	127
64	Garindein (216402313)	512
64	Garris (216402354)	294
64	Gotein-Libarrenx (216402479)	497
64	Guéthary (216402495)	1 347
64	Guiche (216402503)	992
64	Halsou (216402552)	590
64	Hasparren (216402560)	7 031
64	Haux (216402586)	84
64	Hélette (216402594)	728
64	Hendaye (216402602)	17 006
64	Hosta (216402651)	81
64	Ibarrolle (216402677)	86
64	Idaux-Mendy (216402685)	270
64	Iholdy (216402719)	563
64	Illharre (216402727)	157
64	Irissarry (216402735)	891
64	Irouléguy (216402743)	370
64	Ispoure (216402750)	686
64	Isturits (216402776)	524
64	Itxassou (216402792)	2 161
64	Jatxou (216402826)	1 177
64	Jaxu (216402834)	206

64	Juxue (216402859)	217
64	La Bastide-Clairence (216402891)	1 019
64	Labets-Biscay (216402941)	161
64	Lacarre (216402974)	178
64	Lacarry-Arhan-Charritte-de-Haut (216402982)	130
64	Laguinge-Restoue (216403030)	172
64	Lahonce (216403048)	2 397
64	Lantabat (216403139)	296
64	Larceveau-Arros-Cibits (216403147)	403
64	Larrau (216403162)	202
64	Larressore (216403170)	2 009
64	Larribar-Sorhapuru (216403196)	190
64	Lasse (216403220)	335
64	Lecumberry (216403279)	175
64	L'Hôpital-Saint-Blaise (216402644)	74
64	Lichans-Sunhar (216403402)	83
64	Lichos (216403410)	137
64	Licq-Athérey (216403428)	215
64	Lohitzun-Oyhercq (216403451)	206
64	Louhossoa (216403501)	923
64	Luxe-Sumberraute (216403626)	429
64	Macaye (216403642)	579
64	Masparraute (216403683)	235
64	Mauléon-Licharre (216403717)	3 209
64	Méharin (216403758)	275
64	Mendionde (216403774)	868
64	Menditte (216403782)	325
64	Mendive (216403790)	168
64	Moncayolle-Larrory-Mendibieu (216403915)	323
64	Montory (216404046)	313
64	Mouguerre (216404079)	5 162
64	Musculdy (216404111)	240
64	Ordiarp (216404244)	539
64	Orègue (216404251)	494
64	Orsanco (216404293)	113
64	Ossas-Suhare (216404327)	91
64	Osserain-Rivareyte (216404350)	220
64	Ossès (216404368)	868
64	Ostabat-Asme (216404376)	196
64	Pagolle (216404418)	274
64	Roquiague (216404681)	119
64	Sainte-Engrâce (216404756)	195
64	Saint-Esteben (216404764)	422
64	Saint-Étienne-de-Baigorry (216404772)	1 526
64	Saint-Jean-de-Luz (216404830)	14 561
64	Saint-Jean-le-Vieux (216404848)	869
64	Saint-Jean-Pied-de-Port (216404855)	1 851
64	Saint-Just-Ibarre (216404871)	236

64	Saint-Martin-d'Arberoue (216404897)	327
64	Saint-Martin-d'Arrossa (216404905)	552
64	Saint-Michel (216404921)	295
64	Saint-Palais (216404939)	1 915
64	Saint-Pée-sur-Nivelle (216404954)	6 870
64	Saint-Pierre-d'Irube (216404962)	4 942
64	Sames (216405027)	710
64	Sare (216405043)	2 667
64	Sauguis-Saint-Étienne (216405092)	168
64	Souraide (216405274)	1 424
64	Suhescun (216405282)	181
64	Tardets-Sorholus (216405332)	563
64	Trois-Villes (216405373)	138
64	Uhart-Cize (216405381)	823
64	Uhart-Mixe (216405399)	211
64	Urcuit (216405407)	2 479
64	Urepel (216405431)	295
64	Urrugne (216405456)	10 189
64	Urt (216405464)	2 309
64	Ustaritz (216405472)	7 112
64	Villefranque (216405589)	2 668
64	Viodos-Abense-de-Bas (216405597)	743

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 54

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) - A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) A compter du 1er janvier 2018, exercice de la compétence EAU sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque - Assainissement collectif A compter du 1er janvier 2018, exercice de la compétence ASSAINISSEMENT (collectif, non collectif et pluvial) sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque - Assainissement non collectif A compter du 1er janvier 2018, exercice de la compétence ASSAINISSEMENT (collectif, non collectif et pluvial) sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés A compter du 8 décembre 2017, prise de la compétence facultative "création et gestion de sites de valorisation et de stockage de DECHETS INERTES d'activités du bâtiment et des travaux publics". - Lutte contre les nuisances sonores - A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.

- Lutte contre la pollution de l'air

- A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération décide d'exercer directement la compétence GEMAPI sur les bassins versants internes au territoire de la CA et de transférer la totalité de cette compétence aux structures existantes sur les bassins versants "inter EPCI FP". - A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération décide de conserver les compétences facultatives suivantes "Grand Cycle de l'Eau" et de les étendre à l'ensemble de son territoire : * lutte contre la pollution : prévention et identification des pollutions d'origines domestique, agricole, ou encore industrielle, * mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et de la qualité des milieux aquatiques, estuariens et littoraux (dont la qualité des eaux de baignade), * animation et concertation dans le domaine de la gestion de l'eau : portage de stratégies et d'outils de gestion intégrée (SAGEs, Natura 2000, stratégie de gestion des risques côtiers et d'inondation, PAPI...)

- Autres actions environnementales

- Etudes agro-environnementales. - Elaboration d'une charte patrimoniale et paysagère.

Services funéraires

- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires

- Réalisation et exploitation d'un crématorium.

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

- Action sociale

- Identification au niveau local du plan départemental d'accueil des personnes âgées (maisons de retraite non médicalisées). - Fonctionnement des points d'accueil de jour. - Animation de la commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées. - Soutien financier aux associations gérant le local des jeunes et le portage de repas aux personnes âgées. - A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "action sociale d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

économique et sociale et des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Bibliothèque, médiathèque. - - A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".

- Activités péri-scolaires

- Soutien d'activités dans le cadre de l'enseignement maternel et primaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Spectacles vivants (mobilisation de crédits de fonctionnement pour le développement des activités suivantes) : diffusion saison tout public et cadre scolaire (de la crèche au lycée), soutien à la création de spectacles, développement d'une politique en faveur de l'éducation artistique et culturelle dans l'ensemble des domaines de la culture, ingénierie en matière de développement de projets culturels et artistiques (pour communes et associations), aides aux musiques actuelles, aides aux porteurs de projets autour de "la Voix et le Chant Chorale Basque". - Politique linguistique : étude et mise en oeuvre d'une politique linguistique communautaire, développement de l'utilisation de la langue basque et appui aux communes et structures intercommunales, en partenariat avec l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) développement d'actions pour

l'usage de la langue basque (vie sociale et économique), mise en place des dispositifs développés par l'OPLB sur le territoire communautaire. - Participation à la Scène de Pays. - Lecture publique, mise en oeuvre et animation d'un réseau de lieux de lecture. - Education musicale : Financement des cours musicaux ruraux dans les écoles, soutien aux associations. - Organisation des événements d'animation sociale culturelle et sportive à dimension communautaire. Favoriser et soutenir les échanges et partenariats associatifs dans le domaine social, culturel, sportif, économique.

- Activités sportives

- Promotions de manifestations sportives se déroulant sur le territoire de plusieurs communes et susceptibles d'assurer la promotion de la CA, transmission éducative de pratiques sportives. - Gestion d'un service d'animation sportive à la disposition des écoles. - Organisation du ramassage durant le temps scolaires pour les activités de voile et piscine pour les écoles primaires.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Elaboration, révision, et modification des documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Ingénierie en matière d'aménagement et d'acquisition foncière pour le développement de la politique communautaire.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

- Prise en charge des frais de transports scolaire pour les enfants du secondaire.

- Organisation des transports non urbains

transport à la demande

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

- Système d'information géographique (SIG) communautaire. - Création et réalisation d'opérations d'aménagement, dont l'objet s'inscrit dans le champ de compétences propres de la communauté d'agglomération SPB après accord de la ou des communes concernées. - Appui, veille juridique et création d'un service d'assistance technique en matière d'urbanisme.

Mise en place d'un service d'études et d'instruction de dossiers d'urbanisme en appui aux communes. - Etudes relatives à l'aménagement de l'espace notamment en matière de réseaux et d'équipements publics. - Démarches de développement collectif : élaboration de procédures contractuelles en matière de développement local (PCD Pays, Chartes d'aménagement)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Achat et utilisation de matériels, recrutement et gestion de personnel nécessaire à la réalisation et l'entretien de la voirie communale et la réalisation de travaux pour tiers. - A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".

- Parcs de stationnement

- A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme. - Exploitation et gestion de la base de loisirs du Baigura.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Accompagnement d'organismes oeuvrant dans le domaine de l'information sur le logement. - Observatoire de l'offre locative.

- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- <i>Politique en matière de logement des jeunes.</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- <i>Soutien aux propriétaires privés dans le cadre de l'OPAH ou procédures similaires.</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)
Infrastructures
- Ports
- Voies navigables
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires
- <i>Équipement et exploitation de l'abattoir. - Gestion des abattoirs du Pays de Soule.</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)
- <i>Possibilité de mise à disposition du personnel auprès des communes membres et des syndicats intercommunaux auxquels elles adhèrent. - Gestion de personnel en vue de sa mise à disposition pour les communes et les associations.</i>
- Acquisition en commun de matériel
- NTIC (Internet, câble...)
- <i>Aménagement numérique du territoire tel que défini à l'article L1425-1 du CGCT. - Fonctionnement et gestion de la cyberbase éclatée.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- <i>A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.</i>
- Autres
- <i>Possibilités de partenariats internationaux, en y associant éventuellement les communes membres et des collectivités couvrant d'autres domaines de compétences. - Développement de projets et de partenariats transfrontaliers. - Possibilités de fonds de concours aux communes membres afin de contribuer à la réalisation ou au fonctionnement d'équipements d'intérêt commun. - Possibilité d'exercer la maîtrise d'ouvrage de projets à caractère intercommunal y compris hors champ de compétences. - Etablissement des plans de sauvegarde et de mise en valeur de secteurs sauvegardés et celui des ZPPAUP. - Droit de préemption urbain et ZAD. - Agriculture : schéma agricole local (aspect foncier, aspect transformation circuits-courts...). Formation, information, accompagnement de agriculteurs sur la mise en place de bonnes pratiques. - Observatoire économique et social de l'ensemble du territoire. - Fourrière animale. - Harmonisation de la réglementation publicitaire. - Relais de télévision transférés par le syndicat intercantonal du Pays de Soule, soutien à la diffusion d'Euskal Tebista. - Création, gestion et entretien des sentiers réalisés dans le cadre du PLR et du chemin de St Jacques de Compostelle labellisé "voie de Tour", Mobilier, signalisation et topo guides des itinéraires de randonnées. - Prestations de services dans le cadre des compétences ou attributions exercées à titre principal dans les conditions requises par la loi et la jurisprudence. - Participation aux dépenses du centre de secours dont relèvent les communes associées ainsi qu'aux dépenses du SDIS. - Actions concourant au maintien et au développement des services publics sur le territoire : subventions aux associations intervenant dans les domaines culturel, sportif et social. - Investissements relatifs à la clinique médicale et chirurgicale "Sokorri". - Mise à disposition ou location du bâtiment Lagunt Etxea à des services publics et des associations d'intérêt collectif agréés. - Adhésion à la Mission locale. - Procédures contractuelles de développement. - Mise en place et fonctionnement du service de restauration scolaire communautaire à Bidache. - Politique linguistique en faveur de la langue basque. - Culture basque.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
64	L'eau d'ici, Etablissement public local de production d'eau potable du Pays Basque et Sud Landes (256402710)	SM fermé	129 899
64	SM "Aéroport de Biarritz - Pays Basque" (256401639)	SM ouvert	315 349
64	SIGOM (200045391)	SM fermé	33 493
64	Agence publique de gestion locale (256404393)	SM ouvert	738 026
64	SM Bil Ta Garbi (256404641)	SM fermé	333 680
40	SM du Bas Adour (254000490)	SM fermé	180 565
64	SM pour l'aménagement du centre européen de fret de Bayonne, Mouguerre, Lahonce (256402728)	SM ouvert	315 349
64	Syndicat des mobilités Pays Basque - Adour (256401605)	SM fermé	328 022
64	SM du SCOT du Pays Basque et du Seignanx (256404278)	SM fermé	342 826
64	SM du musée et de l'histoire de Bayonne (200008571)	SM ouvert	132 544
64	SM de l'Adour Maritime et affluents (SMAMA) (200086056)	SM fermé	33 931
64	SM LA FIBRE64 (200081263)	SM ouvert	717 693
40	SM de l'Aygas (200084093)	SM fermé	21 032
64	SM Kosta Garbia (256401621)	SM ouvert	202 274

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)